

République et canton de Genève Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue



#### Travail pratique individuel (TPI)

# Informaticien-ne CFC Dossier d'inscription et description du travail

Nom: Hoarau	Société :	CFPT – Ecole d'informatique				
Prénom : Nicolas	Adresse :	10, Ch. Gérard de Ternier				
Classe: IDAP4B	Localité :	1213 Petit-Lancy				
Tel professionnel :	Téléphone :	022 388 87 28				
Tel mobile/privé : 079 481 70 28	Nom Formateur :	Katia Mota Stroppolo				
E-Mail : nicolas.hr@eduge.ch	Tel direct :	076 224 04 11				
	E-Mail :	katia.motastroppolo@edu.ge.ch				
Titre du travail :						
Domaine :  ☑ Développement d'applications ☐ Informatique d'entreprise ☐ Technique des systèmes						
Durée du travail (comprise entre 70h et 90h) :88	h Date de débu	ut souhaitée : 20 avril 2020				
Horaire hebdomadaire du travail : 7h30-11h40 / 12h4	10 -16h45					
? lundi ? mardi ? mercredi		uendredi				
Lieu où se déroule le TPI si différent de l'adresse de l'employeur (adresse complète) : Salle R111 (I.DA-P4B) / R113 (I.DA-P4A)						
Résumé du travail :						
Création d'une application WEB permettant aux utilisateurs enregistrés de créer et de s'inscrire à des événements de type ouverts ou privés.						
RAPPEL: Devoir d'examen défini. L'entreprise for						
Il est interdit au candidat de prendre connaissance de l'énoncé du travail de TPI avant le début de celui-ci.	Lieu :	Date :				
L'énoncé lui sera transmis par les experts, par mail, le matin du 1 <sup>er</sup> jour du TPI avant 7h30.						

Les pages suivantes contiennent la description du projet. Le dossier sera ensuite validé par le collège des experts qui désignera un (et dans ce cas le chef expert participera à la présentation) ou deux d'entre eux pour le suivi du déroulement du travail. L'acceptation de celui-ci sera confirmée par leurs signatures sur la feuille d'évaluation du TPI.

Rappel: Tous les dossiers incomplets seront automatiquement refusés.

# **TPI - Cahier des charges**

Ce document sera connu du candidat uniquement au commencement du TPI. Il est interdit d'en communiquer le contenu au candidat avant la date de TPI convenue.

#### 1. Titre

WE GO

### 2. Matériel et logiciels à disposition

- Ordinateur de de l'école, 2 écrans
- Windows 10
- uWamp, WAMP
- Visual Studio Code
- MySQLWorkbench
- Suite Office

## 3. Prérequis

Le candidat a toutes les connaissances nécessaires afin de créer un site WEB avec

- Une base de données MySQL (Module 105 80h)
- Un back-end en PHP (Modules 307, 133, 151 120h)
- Un front-end avec HTML5, CSS3 (Module 101 80h)
- JavaScript, JQuery et Ajax (ateliers de développement d'application WEB ~160h)

## 4. Descriptif complet du projet

#### 4.1 Planification:

Analyse: 16h
Implémentation: 36h
Test: 16h
Documentation: 20h

Vous devez établir un planning détaillé avant la fin de la première journée.

#### 4.2 Méthodologie

Vous devez utiliser la méthodologie en 6 étapes pour la gestion de votre projet (GANTT) et agile pour le développement (BACKLOG).

#### 4.3 Description de l'application

L'application prévoit 3 types d'utilisateurs : l'anonyme, le membre et l'administrateur.

Les fonctionnalités et droits à implémenter sont :

#### Un utilisateur anonyme a le droit de

- Afficher une page accueil présentant
  - Le nom et une image des événements ouverts à venir (heure du chargement de la page + 1 heure)
    - o Si l'événement a une image, l'image s'affiche. Si non, une image par défaut s'affiche
  - Un descriptif court du but et du fonctionnement du site
  - Une zone lui permettant de créer un compte
  - Une zone de connexion

#### Contraintes et règles de gestion

Seuls les événements de type « ouvert » et à venir sont affichés sur la page d'accueil du site

#### Un utilisateur authentifié a tous les droits d'un utilisateur anonyme et en plus le droit de

- Se déconnecter et revenir à la page d'accueil
- Afficher une page personnelle permettant de gérer son propre profil (lire, modifier, supprimer). Un profil contient les informations suivantes :
  - un pseudo (obligatoire, unique au sein de l'application)
  - un prénom (obligatoire)
  - un nom (peut être vide)
  - un email (obligatoire, unique au sein de l'application)
  - un mot de passe (obligatoire)
  - un numéro de téléphone (peut être vide)

#### Contraintes et règles de gestion

- o Lors de la suppression d'un profil
  - Il est impossible de supprimer un profil si celui-ci est l'organisateur d'un événement à venir où des personnes sont inscrites (la gestion des désinscriptions groupées d'autres participants que l'organisateur lui-même est hors périmètre de cette application).
  - o La suppression d'un profil entraine la suppression des inscriptions de l'utilisateur.
  - Le mot de passe doit contenir au moins 9 caractères dont au moins 1 chiffre et 1 caractère spécial
- > Afficher une page lui permettant de créer un événement. Un événement contient les informations suivantes :
  - nom (obligatoire)
  - un court descriptif (obligatoire)
  - une Date&Time de début (obligatoire)
  - une Date&Time de fin (obligatoire)
  - une Date&Time de création (obligatoire, date système)
  - un lieu (obligatoire)
  - un type : privé ou ouvert (obligatoire)
  - un nombre maximum de participants (obligatoire)
  - une image
    - o l'image n'est pas obligatoire.
      - o Si l'organisateur ne fournit pas d'image, une image par défaut lui est attribuée

#### Contraintes et règles de gestion

- Seul l'organisateur de l'événement peut le modifier ou le supprimer
  - Un événement ne peut pas être supprimé s'il contient des inscrits
    - la gestion des désinscriptions d'autres participants que l'organisateur lui-même est faite hors périmètre de l'application.
- O Seuls les événements de type « ouvert » sont affichés dans la page d'accueil du site
- o L'organisateur de l'événement est inscrit d'office à l'événement.
- o Les événements de type privé
  - Lors de la création d'un événement privé, l'utilisateur (l'hôte), doit remplir une liste des personnes invitées parmi les parmi les utilisateurs de l'application
    - Seuls les utilisateurs faisant partie de cette liste d'invités peuvent s'inscrire à un événement privé
- Afficher une page lui permettant de visualiser les détails d'un événement qu'il organise et de les modifier ou de supprimer l'événement affiché. Cette page affiche les détails suivants :
  - le nom
  - le descriptif
  - la Date&Time de début
  - la Date&Time de fin
  - la Date&Time de création
  - le lieu
  - le type : ouvert ou privé
  - le nombre maximum de participants
  - l'image de l'événement
  - la liste d'utilisateurs inscrits

#### Contraintes et règles de gestion

- o Seul l'organisateur de l'événement peut le modifier ou le supprimer
  - O Un événement ne peut pas être supprimé s'il contient des inscrits
    - la gestion des désinscriptions d'autres participants que l'organisateur lui-même est faite hors périmètre de l'application.
- Afficher une page lui permettant de gérer ses inscriptions à un événement.

Cette page contient trois zones d'affichage :

- Une zone contenant tous les événements ouverts à venir
- Une zone contenant tous les événement privés à venir pour lesquels l'utilisateur a été invité (cf. fait partie de la liste d'invités de l'événement privé)
- Une zone contenant la liste de tous les événements pour lesquels l'utilisateur est inscrit
  - o un bouton sur chaque événement de cette zone permet à l'utilisateur de se désinscrire.
    - O Suite à la désinscription, l'événement n'est plus affiché dans cette zone
- Lorsqu'un utilisateur s'inscrit à un événement une confirmation par mail lui est envoyée au mail enregistré dans la base de données.
- Un utilisateur inscrit à un événement reçoit un mail de rappel un jour avant.

#### Contraintes et règles de gestion

- Seul un utilisateur connecté sur le site peut s'inscrire aux événements.
- Les inscriptions ne peuvent être enregistrées que jusqu'au nombre maximum saisi par l'hôte lors de la création de l'événement.
  - Lorsque ce nombre d'inscription est atteint, l'événement affiche l'information « complet » et plus aucune inscription ne peut être effectuée
- Un utilisateur ne peut s'inscrire un événement de type « privé » que s'il fait partie de la liste des invités crée par l'organisateur lors de la création de l'événement.

#### Un administrateur a, en plus des droits ci-dessus, les droits de :

- Gérer la base de données au travers de l'interface d'administration de la base donnée avec un rôle administrateur (pas de fonctionnalité d'administration à implémenter dans l'application web, le rôle BD suffit)
- Maintenir le code source de l'application (pas de fonctionnalité de développement à implémenter dans l'application web, les informations techniques permettant de modifier le code source suffisent)

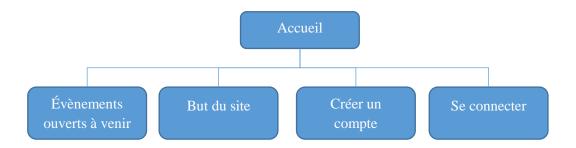
#### 4.4 La structure du site WEB

#### Structure du code

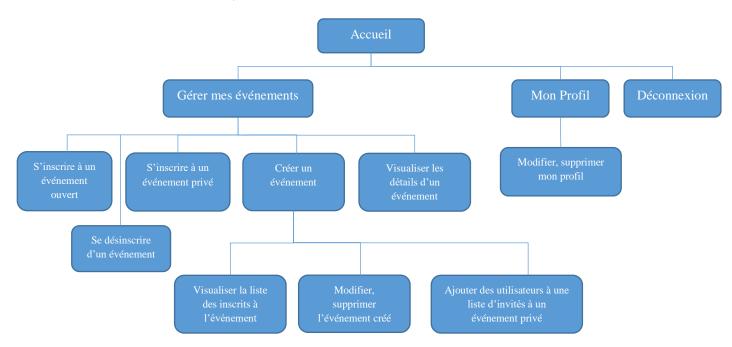
Le code doit être structuré dans différents dossiers représentant les différentes couches applicatives, cf. :

- La couche du modèle contenant les accès à la base de données
- La couche de présentation contenant les vues (HTML, CSS, images, éventuellement JavaScript)
- La couche de traitement contenant les managers/contrôleurs ou autres fichiers de traitement des informations en PHP

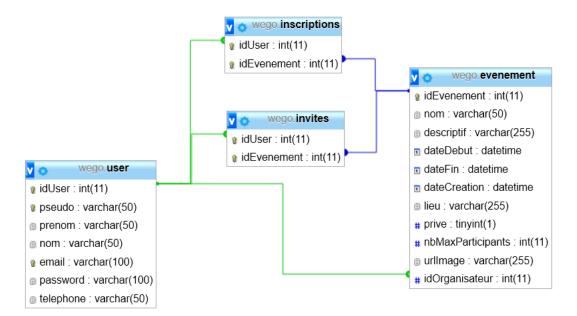
Structure du contenu accessible à l'utilisateur sans être connecté



#### Structure du contenu accessible pour les utilisateurs connectés



#### 4.5 Structure de la base de données



#### 4.6 Tests de l'application

- Chaque fonctionnalité doit faire l'objet d'une définition précise des critères d'acceptation explicités et validés dans le backlog.
- Les accès et droits réservés à l'administrateur enregistrés doivent être sécurisés et testés.

#### 4.7 Consignes

Des consignes de travail vous ont été expliquées durant l'atelier TPI. Pour rappel :

- Vous devez sauvegarder vos sources et données chaque jour
- Vous devez ranger votre place de travail
- Vous devez être présent selon l'horaire fixé.

#### 5. Livrables

**Planning** 

Rapport de projet

Manuel utilisateur

Journal de travail

# 6. Points techniques évalués spécifiques au projet (obligatoire) correspondants aux points A14 à A20 du formulaire d'évaluation

	Éléments mesurables, servant à l'évaluation							
No	Critère	Indicateurs	Point de l'énoncé	Testé et validé par	Nb Points			
A14	Un utilisateur anonyme peut visualiser <u>uniquement</u> les événements <u>ouverts à</u> <u>venir</u>	<ol> <li>Un utilisateur anonyme affiche la page d'accueil du site et aucun événement de type privé n'est affiché.</li> <li>Un utilisateur anonyme affiche la page d'accueil du site et aucun événement antérieur à l'heure du chargement de la page + 1 n'est affiché</li> </ol>	Un utilisateur anonyme a le droit d'afficher une page accueil présentant  Le nom et une image des événements ouverts à venir (heure du chargement de la page + 1 heure)  Si l'événement a une image, l'image s'affiche. Si non, une image par défaut s'affiche	Utilisateur anonyme	3			
A15	Un utilisateur peut créer un nouveau compte et s'y connecter	3. Un utilisateur anonyme enregistre (à partir d'un écran public) un nouveau compte 4. L'utilisateur créé au point 3 peut se déconnecter et se connecter à son nouveau compte	Un utilisateur anonyme a le droit d'afficher une zone lui permettant de créer un compte et une zone de connexion	<ul> <li>Utilisateur anonyme pour la création du compte</li> <li>Utilisateur créé pour la déconnexion / connexion</li> </ul>	3			
A16	Il est impossible de supprimer un profil d'un organisateur d'un événement ayant des participants inscrits	<ul> <li>5. Un utilisateur authentifié organisant au moins un événement où le nombre de participants!= 0 ne peut pas supprimer son profil</li> <li>6. Un utilisateur authentifié organisant des événement où, pour chaque événement organisé, le nombre de participants == 0 supprime son profil</li> <li>7. Un utilisateur authentifié n'organisant aucun événement supprime son profil</li> </ul>	Un utilisateur authentifié a le droit d'afficher une page personnelle permettant de gérer son propre profil (lire, modifier, supprimer).  Contrainte:  Il est impossible de supprimer un profil si celui-ci est l'organisateur d'un événement à venir où des personnes sont inscrites (la gestion des désinscriptions groupées d'autres participants que l'organisateur luimême est hors périmètre de cette application).	<ul> <li>Utilisateur authentifié organisant au moins un événements où le nombre de participants != 0</li> <li>→ fonctionnalité refusée</li> <li>Utilisateur authentifié organisant 1 ou plusieurs événements où le nombre de participants == 0</li> <li>→ profil supprimé</li> <li>Utilisateur authentifié n'organisant aucun événement</li> <li>→ profil supprimé</li> </ul>	3			
A17	Seul un utilisateur authentifié peut créer un événement ouvert	8. un utilisateur authentifié saisi et enregistre dans la base de donnée un événement contenant a. nom (obligatoire) b. un court descriptif (obligatoire) c. une Date&Time de début (obligatoire) d. une Date&Time de fin (obligatoire) e. une Date&Time de création (obligatoire, date système) f. un lieu (obligatoire, date système) f. un lieu (obligatoire) g. un type ouvert (obligatoire) h. un nombre maximum de participants (obligatoire) i. une image j. l'image n'est pas obligatoire. k. Si l'organisateur ne fournit pas d'image, une image par défaut lui est attribuée	Un utilisateur authentifié a le droit d'afficher une page lui permettant de créer un événement ouvert ou privé	utilisateur authentifié saisie et enregistrement de l'événement; admin (persistance BD); Utilisateur anonyme (fonctionnalité refusée)	3			
A18	Seul un utilisateur authentifié peut créer un événement privé et créer la liste des invités à l'événement	9. un utilisateur authentifié un utilisateur authentifié 10. un utilisateur authentifié ajoute des invités la liste d'invités de son événement privé	Un utilisateur authentifié a le droit d'afficher une page lui permettant de gérer ses inscriptions à un événement. Les événements de type privé  Lors de la création d'un événement privé, l'utilisateur (l'hôte), doit remplir	Utilisateur authentifié organisateur de l'événement crée & enregistre l'événement privé & rempli la liste d'invités	3			

		<ul> <li>11. L'utilisateur peut afficher la liste des invités à son événement privé</li> <li>12. L'utilisateur authentifié invité (cf. membre de la liste) voit l'événement dans sa zone contenant tous les événement privés à venir pour lesquels il a été invité</li> </ul>	une liste des personnes invitées parmi les parmi les utilisateurs de l'application  Seuls les utilisateurs faisant partie de cette liste d'invités peuvent s'inscrire à un événement privé.  Un utilisateur authentifié a le droit d'afficher une zone contenant tous les événement privés à venir pour lesquels l'utilisateur a été invité (cf. fait partie de la liste d'invités de l'événement privé)	Admin (persistance BD);     Utilisateur authentifié membre de la liste voit l'événement privé dans sa zone d'affichage d'événements privés     Utilisateur anonyme (fonctionnalité refusée)	
A19	Seul un utilisateur authentifié peut s'inscrire, recevoir un email de confirmation, un email de rappel et se désinscrire à un événement (pour autant qu'il reste encore de la place)	<ol> <li>un utilisateur authentifié s'inscrit à un événement public pour lequel le nombre maximum de participants n'est pas encore atteint</li> <li>Après une inscription, le nombre de places disponibles diminue de 1 (nbMaximunParticipants – nbInscrits)</li> <li>Après l'inscription, l'utilisateur peut voir l'événement dans la zone</li> <li>Après l'inscription, l'utilisateur reçoit un mail de confirmation</li> <li>L'utilisateur inscrit reçoit un mail de rappel 1 jour avant la date de l'événement</li> <li>un utilisateur authentifié ne peut pas s'inscrire à un événement où le nombre maximum de participants est atteint (nbInscrits == nbParticipants)</li> <li>Un utilisateur authentifié peut se désinscrire d'un événement</li> </ol>	Un utilisateur authentifié a le droit d'afficher une page lui permettant de gérer ses inscriptions à un événement. Cette page contient trois zones d'affichage  Une zone contenant la liste de tous les événements pour lesquels l'utilisateur est inscrit  Un bouton sur chaque événement de cette zone permet à l'utilisateur de se désinscrire.  Suite à la désinscription, l'événement n'est plus affiché dans cette zone  Lorsqu'un utilisateur s'inscrit à un événement une confirmation par mail lui est envoyée au mail enregistré dans la base de données.  Un utilisateur inscrit à un événement reçoit un mail de rappel un jour avant.	utilisateur authentifié s'inscrit à un événement où nbParticipants < nbParticipants Naximun; le client mail test enregistré dans la BD pour l'utilisateur inscrit reçoit le mail de confirmation client mail test enregistré dans la BD pour l'utilisateur inscrit reçoit le mail de rappel 1 jour avant la date de l'événement admin (persistance BD); utilisateur anonyme (fonctionnalité refusée)	3
A20	Seul un utilisateur authentifié peut s'inscrire à un événement privé (pour autant qu'il ait été invité)	20. L'utilisateur authentifié invité (cf. membre de la liste créée au point A18) voit l'événement dans sa zone contenant tous les événement privés à venir pour lesquels il a été invité 21. L'utilisateur authentifié peux s'inscrire à l'événement pour lequel il a été invité	Un utilisateur authentifié a le droit d'afficher une zone contenant tous les événement privés à venir pour lesquels il a été invité (cf. fait partie de la liste d'invités de l'événement privé)	Utilisateur authentifié membre de la liste voit l'événement privé dans sa zone d'affichage d'événements privés	3